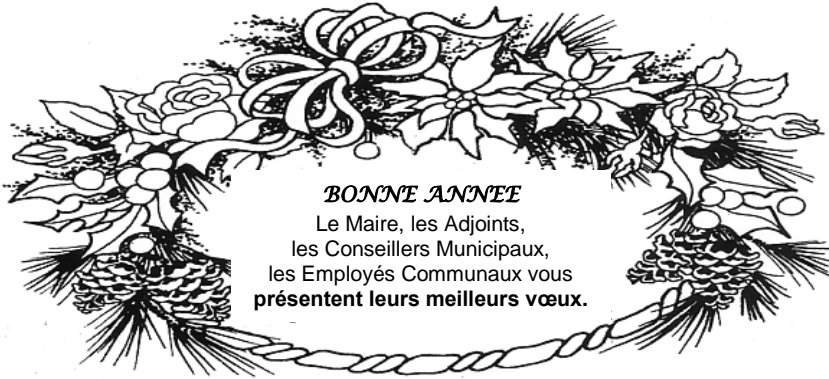


L'ECHO DE PLOUDANIEL

Consultable sur le site : www.commune-ploudaniel.fr

Vendredi 28 décembre 2018

2019



BONNE ANNEE
Le Maire, les Adjoints,
les Conseillers Municipaux,
les Employés Communaux vous
présentent leurs meilleurs vœux.

2019

ÉCHANGES DE VŒUX

Nos amis de FRÉLAND souhaitent également une bonne année à toutes les familles de PLOUDANIEL.

VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL - Naissances : **le 15/12**, Noé Torchen, 12 D rue François Louis Blons ; **le 16/12**, Louise Royet, 17 C rue François Louis Blons ; **le 16/12**, Soanne Carle, 5 Kergoff.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ - Samedi 5/01, à 11h, à l'espace Brocéliande. Les nouveaux habitants y sont particulièrement conviés.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - Réalisation de la Zone d'Activité Economiques de Sant Alar / Saint Eloi : Par arrêté préfectoral du 29 novembre 2018, une enquête publique unique, sur le projet de réalisation de la Zone d'Activité Economiques de Sant Alar / Saint Eloi, d'une durée de 30 jours consécutifs, est prescrite **jusqu'au vendredi 18 janvier 2019 inclus**.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur support papier en mairies de Plouédern et Ploudaniel, aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies ou sur Internet à l'adresse <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique tenu à disposition en mairie de Plouédern, par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur (mairie de Plouédern - 1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern) ou par courriel à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse mairie@plouedern.fr.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Plouédern, **samedi 5 janvier 2019** (9h-11h45) **et vendredi 18 janvier 2019** (14h-17h30), et à la mairie de Ploudaniel, **jeudi 10 janvier 2019** (14h-17h).

DÉCHETS DE JARDIN - Ce week-end, remorques communales parking de Coatdaniel.

FRELONS ASIATIQUES - La deuxième campagne de piégeage des reines de frelons asiatiques a pris fin. Merci de retourner en mairie le compte-rendu des captures pour le 15 janvier 2019.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES - La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales et crée le Répertoire Unique Electorale (RUE). Ainsi : → A compter du **1^{er} janvier 2020**, l'inscription sur les listes électorales sera possible à tout moment de l'année et au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

→ A titre transitoire pour le scrutin du 26 mai 2019 (élections européennes), les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 31 mars 2019.

→ Les avis de radiation seront adressés tout au long de l'année aux électeurs ne remplissant plus les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de la commune (déménagement) et non plus lors de la révision annuelle entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

→ Concernant l'inscription des jeunes atteignant leur majorité entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019, ils seront inscrits d'office comme actuellement par l'INSEE en janvier 2019. Il leur appartient de vérifier leur inscription auprès de la mairie. Les jeunes atteignant la majorité à partir du 1^{er} mars 2019 devront également vérifier leur inscription d'office auprès de nos services.

→ De nouvelles cartes seront éditées pour tous les électeurs après le 31 mars 2019 et avant les élections européennes du 26 mai 2019.

PERMANENCES

. **Mairie** - ☎ 02.98.83.61.57. Ouverte du lundi au vendredi, 8h30-12h15 / 13h30-17h30 (sauf mardi, 14h). Fermée le samedi. **Fermeture exceptionnelle** lundi 31 à 16h.

. **Régie Eaux et Assainissement Lesneven** - ☎ 02.98.83.02.80.

. **Médecin de garde - Chirurgien-dentiste de garde** - ☎ 15.

. **Pharmacie de garde** - ☎ 32.37.

. **Cabinet infirmier des Légendes** - 34, rue du G^{al} de Gaulle ☎ 02.98.83.68.98 ou cabinetinfirmierdeslegendes@gmail.com.

. **Eric Jenouvrier** - 68, rue du G^{al} de Gaulle ☎ 02.98.83.66.81 ou ☎ 06.87.57.69.20.

. **Psychologue** - Permanences 18, rue G^{al} de Gaulle ☎ 07.67.27.81.61.

. **ADMR - Service aide-ménagère et mandataire aux personnes âgées** - Permanences du lundi au vendredi (10h-12h) accueil ADMR. Possibilité RV ☎ 02.29.62.61.69.

. **C.A.F.** - ☎ 08.10.25.29.30. RV le jeudi (9h-12h / 13h30-16h30).

. **Assistante sociale** - Mardi (9h-12h) sur RV, Centre Départemental d'Action Sociale Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

. **CLIC gérontologique (informations sociales pour les + 60 ans)** - Hôpital Local, rue Barbier de Lescoat, Lesneven. Rens. et prise de RV, du lundi au jeudi, 9h-12h ☎ 02.98.21.02.02.

. **Bibliothèque** - ☎ 02.98.83.75.82. Jeudi (14h-16h / 18h-19h), samedi (10h30-12h) et dimanche (10h-12h).

. **Maison de l'Enfance** : ✓ **Centre de Loisirs/Garderie périscolaire** ☎ 02.98.83.69.33. ✓ **Crèche/Multi-accueil** ☎ 02.98.83.66.50. ✓ **Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles** : Permanences, maison de l'enfance de Ploudaniel les mardis semaines impaires et en dehors des vacances scolaires. Contact Isabelle Le Borgne ☎ 06.47.82.78.48.

ÉLUS

↳ **MAIRE** - Le Maire reçoit sur **rendez-vous**, à prendre en mairie.

1 - Enquête publique - Déclassement de la Place Alain Poher - Suite à la délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2018, une enquête publique relative au déclassement de la Place Alain Poher figurant dans le domaine public communal dans le domaine privé de la commune a été ouverte conformément aux articles R 141-4 à R 141-10 du Code de la Voirie Routière et aux articles L 123 3-1 et L 318-3 du Code de l'Urbanisme. L'enquête, d'une durée de quinze jours, s'est terminée le 26 novembre 2018. Le commissaire-enquêteur, dûment désigné par arrêté municipal n° 172-2018 du 24 octobre 2018, a tenu deux permanences pour recueillir les observations du public. Aucune observation n'a été faite pendant l'enquête.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide le déclassement de la Place Alain Poher et l'incorporation dans le domaine privé de la commune.

Cession partielle - Le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 septembre 2018, s'est déclaré favorable à la cession à M. REYNAUD et Mme ROUSSET, pharmaciens 49 rue du Général de Gaulle, d'une surface d'environ de 250 m² de la Place Alain Poher si les enquêtes publiques menées conjointement :

- . l'une sur le projet de déclassement de la Place Alain Poher du domaine public communal dans le domaine privé de la commune,
- . l'autre sur la cession partielle à M. REYNAUD Fabrice et Mme ROUSSET Marie, pharmaciens, n'apportaient pas d'observation.

Aucune observation n'a été faite pendant les enquêtes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide :

- de céder à M. REYNAUD et Mme ROUSSET la surface nécessaire au projet de pharmacie.
- de fixer le prix de vente à 90 € le m², tous frais de géomètre et de notaire à la charge des pétitionnaires.

2 - Demande de cautionnement - SASU « Les Saveurs de Louwenn » - M. et Mme CHOQUET achètent l'immeuble 37 rue du Général de Gaulle composé d'un espace commercial et d'un appartement. Le projet professionnel de Mme CHOQUET est d'exercer une activité d'épicerie-traiteur qui sera porté par la SASU « Les Saveurs de Louwenn ». L'organisme bancaire lui propose, pour la partie professionnelle, un prêt de 100 500 euros et demande en garantie, la caution de Bretagne Active et de la commune à hauteur de 50 % chaque cautionnaire.

→ Considérant que :

- ♦ il y a une attente forte de la population, notamment celle n'ayant pas de moyen de déplacement, de disposer d'une épicerie de proximité au centre-bourg ;
- ♦ la reprise de cette activité complète l'offre commerciale (boulangerie, restaurant, café, pizzeria, salons de coiffure, banques, poste, pharmacie...),
- ♦ le projet s'inscrit pleinement dans la volonté de densifier et dynamiser les activités en centre-bourg, comme la Maison Médicale et Sociale,

→ Considérant que le projet porté par Mme CHOQUET avec l'appui d'un cabinet comptable et la Chambre de Commerce et d'Industrie est sérieux et sera accompagné par des aides réservées aux créateurs d'entreprises (Pass Commerçant, prime à la reconversion, initiatives en Pays de Brest),

→ Considérant que l'article L 2252-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise les communes à cautionner à hauteur de 50 % une entreprise privée,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de se porter caution à hauteur de 50 % des prêts à contracter par la SASU « Les Saveurs de Louwenn ».

3 - Exécution du budget avant son vote - Accord du Conseil, à l'unanimité des votants, pour autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année précédente et les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente.

4 - Bail - 18 rue du Général de Gaulle - Cette question est retirée de l'ordre du jour.

5 - Communauté Lesneven Côte des Légendes - Groupement de commande permanent - Accord du Conseil, à l'unanimité des votants, pour adhérer à la convention de groupement de commandes permanent.

6°- Ouverture d'une enquête publique unique dans le cadre du projet de réalisation de la ZAE de Sant-Alar et Saint-Eloi sur le territoire des communes de Ploudaniel et Plouédern - Par arrêté du 29 novembre 2018, le Préfet du Finistère a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à une autorisation environnementale, des autorisations d'urbanisme, l'intérêt général de l'opération et la mise en compatibilité du PLU de Plouédern dans le cadre du projet de réalisation de la ZAE de Sant-Alar et Saint-Eloi sur le territoire des communes de Ploudaniel et Plouédern.

La demande est présentée par la communauté de communes de Landerneau-Daoulas et la communauté Lesneven Côte des Légendes. Le périmètre du projet d'environ 30 ha se situe sur les communes de Ploudaniel et Plouédern.

L'enquête se déroule du 20 décembre 2018 au 18 janvier 2019 inclus. Le dossier est consultable à la mairie de Plouédern, siège de l'enquête et à la mairie de Ploudaniel.

Le Conseil, à l'unanimité des votants, émet un avis favorable sur le dossier.

7 - Dénomination de rue et d'une salle communale - Le Conseil, à l'unanimité des votants, décide de dénommer :

- ♦ à Mescoden, la voie partant de la rue Georges Guynemer et allant jusqu'à la RD 770 (voie sans issue) : « rue Maryse BASTIÉ ».
- ♦ la salle aménagée dans le « hall » de la salle de Coatdaniel : « *salle Koadig* ».

Le compte rendu détaillé du conseil est consultable en mairie.



INFORMATIONS PRATIQUES

CANTINE SCOLAIRE - Rappel :

- Les réservations des repas cantine doivent être faites au plus tard **le jeudi à 23h30** pour la semaine suivante.
- Les réservations ou annulations pour le jour même doivent rester exceptionnelles et être demandées **avant 8h30 à la mairie**, soit par mail ou soit en laissant un message sur le répondeur. Passé 8h30, les demandes d'annulations ne seront pas remboursées et les inscriptions seront majorées, soit 4,70 € au lieu de 3,45 €.
- Si le vendredi matin, vous vous rappelez que vous avez oublié d'effectuer vos réservations pour la semaine suivante, vous pouvez exceptionnellement transmettre vos besoins par mail ou par téléphone.
- En cours de semaine, vous pouvez également nous contacter pour effectuer des modifications pour les jours suivants.

VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE - Fermée samedi 29, mardi 1^{er} et mercredi 2/01. Ouverte dimanche 30. Reprise des horaires habituels à compter du jeudi 3/01.

MARPA - Un goûter presque parfait est organisé avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes et les résidents. Les personnes liées aux enfants ou aux résidents sont invitées à venir partager ce bon moment **jeudi 3/01**, à partir de 14h30, à la Marpa.

APE ECOLE JEAN MONNET - Collecte de vieux journaux : **samedi 5/01**, 10h30-11h30, hall de l'école.

YOGA - Pas de cours collectifs pendant les vacances de Noël. **Reprise mercredi 9/01.**

PLOUZENIEL PREST BEPRED - Pour cause de vacances, **pas de séance de breton samedi 29. Reprise samedi 5/01. Assemblée générale samedi 12/01**, espace Kan an Avel, salle violette.

LUDOTHÈQUE TY LUDO - Permanences : 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois, de 16h à 19h30, 1^{er} vendredi et 3^{ème} mardi du mois de 20h à minuit, espace Kan an Avel. 500 jeux de société sur place ou à emprunter. Renseignements et contact ☎ 06.47.11.28.24, www.tyludo.org ou sur contact@tyludo.org.

VIE PAROISSIALE

MESSES DOMINICALES

Samedi 29 : à 18h à Lesneven.

Dimanche 30 : à 9h30 à Kernouës, à 11 h au Folgoët.

Mardi 1^{er}/01 : à 10h30 au Folgoët. Fête de Marie Mère de Dieu et journée mondiale pour la Paix.



MÉDIA

CINÉMA EVEN



Oscar et le monde des chats : Ce vendredi 28 (14h15) et mardi 1^{er}/01 (15h45) - dès 3 ans

Le grinch : Ce vendredi 28 (20h15), dimanche 30 (15h45) et lundi 31 (14h15) - dès 6 ans

Le gendre de ma vie : Samedi 29 et lundi 31 (20h15)

Arthur et la magie de Noël : Dimanche 30 (10h45) – dès 3 ans

A star is born : Dimanche 30 (20h15)

Mia et le lion blanc : Mercredi 2/01 (14h15)

Sauver ou périr : Jeudi 3/01 (20h15).



PETITES ANNONCES

☐ **A vendre :** - Remorque bagagère basculante, bon état (200 €) ☎ 06.09.91.22.55.

- 4 à 6 chaises en bois de salle à manger, très bon état (25 € pièce) ☎ 02.98.83.64.29 ou ☎ 06.51.61.78.29.

☐ **Emplois :** - La Communauté Lesneven Côte des Légendes recrute 2 agents pour le début de l'année 2019 : un agent de maintenance polyvalent - formation électricien - pour assurer le suivi technique de Ménéham et des bâtiments communautaires (35h / semaine) ; un agent en CDD de 7 mois chargé de communication (39h / semaine). Détail des offres sur : www.clcl.bzh. Candidatures à adresser avant le 18 janvier, par mail : rrh@clcl.bzh.

- La Butte, hôtel-restaurant-comptoir-épicerie fine-spa, recherche : un(e) agent d'entretien polyvalent (H/F) 24h / semaine, un veilleur de nuit (H/F) 23h30 / semaine et un plongeur-aide service entretien (H/F) 39h / semaine, en CDI dès que possible. Merci de nous adresser votre candidature par mail à recrutement@labutte.fr.

BLOC NOTES

➤ **Marché :** Pas de vente de légumes au bourg les samedis 29 et 05/01. Reprise samedi 12/01.

➤ **Couleur nature - Ploudaniel :** Ouvert lundi 31. Fermé mercredi 2/01 et jeudi 3/01. ☎ 02.98.44.13.71.

➤ **Cinéma en breton - Lesneven :** Samedi 5/01, 14h30, « Heidi », cinéma Even (5 €). Film en breton à partir de 6 ans.

➤ **Kig ha Farz - Ploudaniel :** Dimanche 6/01, dès 12h30, espace Brocéliande. Tarifs : 12 € / adulte, 6 € / enfant, 10 € à emporter (boisson non comprise). Renseignements ☎ 02.98.83.66.89. Organisé par l'Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes.

➤ **ASP du Léon** (groupe d'entraide aux familles endeuillées) : Prochaine rencontre lundi 7/01, 14h15-16h15, Lesneven. Inscriptions ☎ 02.98.30.70.42.

➤ **Café breton - Lesneven :** Mercredi 9/01, 15h, vidéo-conférence « Quel avenir pour la langue bretonne ? » avec Fañch Broudic, universitaire et ancien responsable des émissions en breton à FR3, salle l'Arvorik. Gratuit.

➤ **Vide-grenier au Folgoët :** Dimanche 20/01, 9h-17h, espace Kermaria. Entrée 1,50 €. Réservations exposants ☎ 06.48.49.53.12. Organisé par Le Folgoët Basket Club.



♦ **CLCL : fermeture exceptionnelle**

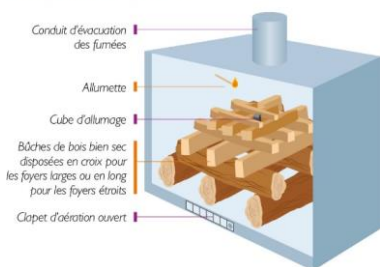
En raison du mardi 1^{er} janvier férié, l'hôtel communautaire, l'abattoir, Kerjézéquel et l'épicerie solidaire seront exceptionnellement fermés le lundi 31 décembre. La déchèterie sera ouverte mais fermera ses portes à 16h30.

♦ **Programme d'Intérêt Général (PIG)**

Mercredi 2/01 (chaque 1^{er} mercredi du mois) - 9h à 12h – CLCL – sans RV. Aide à l'amélioration des logements : travaux d'adaptation du logement à la vieillesse ou au handicap, économies d'énergie ou la réhabilitation de logements dégradés. Qui ? Propriétaires occupants aux ressources modestes, propriétaires bailleurs et ce sans conditions de ressources. Les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt du dossier de demande de subvention. Citémétrie ☎ 02.98.43.99.65 | pig-lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr.

♦ **Moins polluer avec la technique d'allumage du feu par le haut**

Technique de l'allumage inversé



En utilisant la technique de l'allumage par le haut, vous réduisez la fumée et l'émission de particules fines. Même principe que pour une bougie : le feu est allumé en haut et il brûle vers le bas. Cette technique permet, tout en chargeant une quantité plus importante de bois, de mieux contrôler la combustion. De plus, les fumées provenant de bûches passent par les flammes et sont brûlées avant de sortir par le conduit. Il faut empiler les bûches en les croisant et en disposant les plus grosses en bas. Au-dessus, on installe un kit d'allumage composé de bûchettes et d'un allume-feu. Les bûchettes doivent être disposées en croix sur deux niveaux. Energence - Conseils neutres et gratuit ☎ 02.98.33.20.09.

ÉVÈNEMENT



TOURNOI
de Noël



Football en salle 35^{ème} édition
24 équipes Seniors et 20 équipes U13

Samedi 29 décembre : TOURNOI PRÉLIMINAIRE
U13 de 11h à 15h30

10 équipes U13 6 têtes de série de D1 et D2 :
Esp Plouguerneau, Stade Brestois 29, SC Lannilis,
Landerneau FC, ES Parisienne et GJ St-Thé Pont-Meur
+ 4 équipes qualifiées le mercredi 26
Poules, Demi-Finales, Finale

Seniors de 15h30 à 20h

10 équipes Seniors 6 têtes de série de R2 et R3 :
Gars du Reun B, Landerneau FC, CND Le Folgoët,
ES St-Thégonnec, VGA Bohars et ES Parisienne
+ 4 équipes qualifiées le jeudi 27
Poules, Demi-Finales, Finale

Dimanche 30 décembre : TOURNOI FINAL
de 11h à 20h

10 équipes U13 dont 6 Têtes de série :
Stade Plabennecois, SC Morlaix, RC Lesnevien,
EA Saint-Renan, AL Coataudon et Plouzané AC
Poules, Demi-Finales, Finale

10 équipes Seniors dont 6 Têtes de série :
Stade Plabennecois B, AG Plouvorn, RC Lesnevien,
FC Gouesnou, Plouzané AC Futsal et SC Marcouville Pontoise
Poules, Demi-Finales, Finale

À 17h45 : match avec les U 6 de l'ESY Ploudaniel

À 19h : match avec les U 7 de l'ESY Ploudaniel

ENTRÉE GRATUITE

